

FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (FCI) (AISBL)

Place Albert 1^{er}, 13, B – 6530 Thuin (Belgique), tél : +32.71.59.12.38, fax : +32.71.59.22.29, internet : <http://www.fci.be>



CIRCULAIRE 57/2011

1/08/2011

ASSEMBLEE GÉNÉRALE 2011 DE LA FCI

*Procès-verbal de la réunion des 4 et 5 juillet 2011
Novotel Roissy Charles de Gaulle, Paris, France*

Membres du Comité Général

M. H.Müller (CH),	Président
M. R.de Santiago (PR)	Trésorier
M. T.Jakkel (HU)	
M. K.Järvinen (FIN)	
M. S.Stefik (SK)	
M. J.Hindse (DK),	Délégué de la Section Europe
M. M.A.Martínez (RA)	Délégué de la Section Amériques et Caraïbes
M. T.Nagamura (J)	Délégué de la Section Asie et Pacifique
M. Y.De Clercq	Directeur exécutif

Liste alphabétique des membres et partenaires sous contrat présents ou représentés

Afrique du Sud (à part entière)	G.Eva
Allemagne (à part entière)	P.Friedrich H.Wiblishauser B.Meyer
Argentine (à part entière)	N.Frascino
Autriche (à part entière)	M.Kreiner F.Tschöp J.Schallegruber
Azerbaïdjan (partenaire sous contrat)	Z.Agabeyli V.Lobakin
Belgique (à part entière)	D.Thibaut
Biélorussie (à part entière)	A.Kislyakov Z.Galina L.Sergeeva
Brésil (à part entière)	S Meira Lopes de Castro E. M.Meira de Vasconcellos Lopes de Castro J. Cunha de Vasconcelos

Bulgarie (à part entière)	K.Litov D.Kuzelj
Chili (à part entière)	M.Di Vanni P.Machuca E.Gonzalez
Chine (partenaire sous contrat)	J.Chen L.Qing L.Lianjing
Chypre (à part entière)	E. Neofytou S.Kelveri Philippou
Colombie (à part entière)	R.Otálora Robayo J.Alberto Grillo F.Daza Almenrales
Costa Rica (à part entière)	W.Rodríguez Umaña Dr. A. Méndez Vega Dr. W.Céspedes Arias Dr.
Croatie (à part entière)	D.Skok B.Matakovic
Danemark (à part entière)	J.Gavlund
Équateur (à part entière)	D. Delos Marquez Mantilla R. Caputti Tinoco C.J. Vega Tapia
El Salvador (à part entière)	A.E.Vázquez Liévano M. Cea de Méndez E.Corona
Espagne (à part entière)	J.Hernández Luis
Estonie (à part entière)	M. Lepasaar
Finlande (à part entière)	P.A Jaakkola H. Suni M.Talvitie
France (à part entière)	G.Arthus JP Petididier
Géorgie (associé)	Ggiorgadze I.Beradze
Grèce (à part entière)	I.Galanos
Guatemala (à part entière)	P.Gonzalez-Teja M.d.C. de Gonzalez-Teja
Honduras (à part entière)	F.Marichal R.Arauz
Hong Kong (associé)	F.Leung
Hongrie (à part entière)	A.Korozs A.Marton
Inde (à part entière)	C.V.Sudarsan
Indonésie (associé)	Soentono I.Margana

	A.Tjakralaksana
Irlande (à part entière)	S.Delmar J.J.Walsh J.Mulholland
Islande (associé)	V.Júlíusdóttir A.S. Sigurgeirsdóttir
Israël (à part entière)	E.Etinger Y.Nagler Magal
Italie (à part entière)	F.Balducci E.M.Muto G.Perosino
Japon (à part entière)	Y.Ueda Y.Shimazu
Lettonie (à part entière)	V.Klucniece J.Klucnieks
Lituanie (à part entière)	R.Kazlauskaite M.Baneviciute
Luxembourg (à part entière)	G.Schwab N.Schwab
Malte (à part entière)	M.R.Spiteri
Maroc (à part entière)	A.El Baroudi
Mexique (à part entière)	JL. Payró JL. Martínez A.Villalobos
Moldavie (associé)	S.Volinet O.Romanova A.Lupascu
Monténégro (partenaire sous contrat)	M.Vretenic
Nicaragua (partenaire sous contrat)	C.Hoberg R.Ortiz F.Arce
Norvège (à part entière)	R. Tilley Wilberg T. Lindstroem E. Engh
Ouzbékistan (partenaire sous contrat)	Procuration : Biélorussie
Panama (à part entière)	I.Kincaid J.Ronco E.de Arias
Paraguay (à part entière)	Procuration : Uruguay
Pays-Bas (à part entière)	G.Jipping
Pérou (à part entière)	C.Galdos Rubatto I.Biondi de Ciabatti L.León Segura
Philippines (à part entière)	A.Benedicto Santos III

Pologne (à part entière)	A.Mania J.Gajewski
Porto Rico (à part entière)	R.Velez-Picó M.Casellas Gil
Portugal (à part entière)	C.Molinari
République de Corée (à part entière)	S-W. Park D-S. Yu
République dominicaine (à part entière)	Procuration : Porto Rico
République tchèque (à part entière)	L.Siroky R.Fiala K.Vanickova
Roumanie (à part entière)	Procuration : Slovaquie
Russie (à part entière)	A.Inshakov O.Proskuryakova A.Belkin
Serbie (à part entière)	A.Bijelovic
Singapour (associé)	J. Williams
Slovaquie (à part entière)	O. Fintora J. Jursa M.Šimovičová
Slovénie (à part entière)	S.Sinko
Suède (à part entière)	N.E Åhmansson I. Oskarson U. Uddman
Suisse (à part entière)	P.Rub B.Müller G.Frei-Dora
Taiwan (à part entière)	S-L.Haung S-D.Shih Y-F.Zee
Thaïlande (à part entière)	W.Busakornnunt K.Cheeraworawong
Turquie (partenaire sous contrat)	U.Ozkanal
Ukraine (à part entière)	G.Onishchenko T.Onishchenko O.Skliarova
Uruguay (à part entière)	A.Landarte J.Nallem
Vietnam (partenaire sous contrat)	P.Le Quan H.Thi Thanh N.Thi Xuan Phuong

1. Ouverture

À 9h30, M. Müller ouvre la réunion et souhaite la bienvenue au grand nombre de pays présents. Il félicite la société centrale canine (SCC) pour le taux de participation record au FCI Centenary World Dog Show. Il rappelle la procédure pour convoquer l'Assemblée générale et fait remarquer que toutes les conditions ont été remplies. L'assemblée générale est par conséquent légalement constituée.

H.Müller demande ensuite une minute de silence en hommage à trois grands noms du monde cynologique décédés au cours des deux dernières années, à savoir la Princesse Antoinette de Monaco (MO), Mme A.Brooymans-Schallenberg (NL) et M. I. Awashima (J).

G.Arthus (FR) souhaite à l'assemblée la bienvenue à Paris et exprime l'espoir que les délégués apprécient leur séjour dans la ville des lumières. Il explique ensuite en quelques mots ce que la cynologie représente France, et sur quelle philosophie elle repose.

2. Appel et Procurations

Y.De Clercq fait l'appel des membres à part entière. 58 membres à part entière sont présents ou représentés et peuvent voter. La majorité absolue (50 % +1) pour les décisions relatives aux propositions sera atteinte avec **30 votes**.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2009 à Bratislava

Aucun commentaire n'est apporté et aucun vote n'est exprimé contre le procès-verbal, qui est approuvé à l'unanimité. H. Müller remercie M. De Clercq.

4. Rapport du Comité Général par le Président

M. Müller fait la lecture du rapport du Comité Général (annexe 1). R.de Santiago demande l'approbation de l'Assemblée générale.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport du Directeur Exécutif

M. De Clercq fait la lecture de son rapport (annexe 2). Applaudissements de l'Assemblée générale.

6. Rapports financiers 2009 et 2010 – Budgets 2011-2012 et 2013

R.de Santiago fournit un exposé clair et détaillé des rapports financiers de la FCI.

C. Molinari le remercie et le félicite. Elle propose de remplacer la Commission juridique de la FCI (qui ne s'est pas réunie ces derniers temps) par un cabinet de conseil juridique spécialisé dans les associations internationales sans but lucratif. Elle suggère également qu'en cas de dissolution de la Commission juridique, un budget soit alloué aux commissions non obligatoires aux fins d'aider les membres.

M. Arthus demande à ce que lui soit soumis en rapport relatif aux paiements effectués par les pays (pays par pays).

Les bilans 2009 et 2010 sont approuvés à l'unanimité.

H. Müller invite l'Assemblée à examiner les budgets.

Y.De Clercq explique à I.Kincaid la nature du compte « Autres commissions ». Décision est prise de renommer ce compte.

N-E Ahmansson propose que les bénéfices de 2010 soient investis, sur deux ans, dans les secteurs « marketing » et « maintenance internet ».

Les budgets 2011-2012 et 2013, amendés tel que proposé par M. Ahmansson, sont approuvés à l'unanimité.

Mme Kincaid s'enquiert de la légitimité et de la raison d'être des taxes dues en cas d'envoi tardif des résultats des expositions. Décision est prise de rediffuser cette circulaire très ancienne (1972) afin de clarifier la situation.

7. Cotisations 2011, 2012 et 2013

R.de Santiago fait savoir que le Comité Général propose de laisser le montant des cotisations inchangé. Il informe l'Assemblée du montant de chacune des cotisations. **Approbation unanime.**

Cotisation membre à part entière	900 €
Cotisation membre associé	400 €
Redevance CACIB (par chien)	1,25 €
Redevance CACIT, CACIL, CACIOB, CACIAG (par concours)	15 €
Redevance affixe (par affixe)	6 €
Magazine de la FCI (par numéro)	1 €
Pedigree d'Exportation (partenaires sous contrat)	2 €

8. Élections

Conformément au nouveau Règlement, Art.2b, M. Müller propose que MM Hindse, Martínez et Nagamura (soit les délégués des sections de la FCI au sein du Comité Général qui ne se présentent pas aux élections) + le Directeur Exécutif fassent fonction de comité de gestion des élections. Approbation de l'Assemblée générale.

J. Hindse explique que le système de vote sera identique à celui utilisé depuis plusieurs années.

a) Procédure de vote : imaginons que 3 postes soient vacants, un maximum de 3 noms différents figurant sur la liste officielle peuvent apparaître sur les bulletins de vote. Les bulletins comprenant 4 noms ou plus, voire aucun nom, ne sont pas valables et ne sont pas pris en compte.

b) Majorité : on prend en compte le nombre total des noms indiqués sur les bulletins. Ce nombre est ensuite divisé par le nombre de postes à pourvoir. Le résultat est à nouveau divisé en deux et l'on ajoute un au chiffre obtenu afin de déterminer la majorité absolue (exemple : 3 postes vacants, 150 noms au total apparaissent sur les bulletins. La majorité est de : $150:3=50$, $50:2=25$, $25+1=26$)

Approbation de l'Assemblée générale.

8.A Comité Général : 4 postes à pourvoir

Étant donné que C.Habig a démissionné, un 4^{ème} membre doit être élu afin de le remplacer pour un mandat de 2 ans. Deux possibilités sont avancées par le Comité Général : organiser un seul vote réunissant tous les candidats, les 3 premiers candidats (pour autant qu'ils jouissent de la majorité absolue) étant élus pour 4 ans, et le 4^{ème} (pour autant qu'il jouisse de la majorité absolue) étant élu pour 2 ans. L'alternative consisterait à organiser un premier vote avec tous les candidats, dont les 3 premiers seraient élus pour 4 ans. Un second vote se tiendrait alors avec les candidats restants ; vote dont le vainqueur (pour autant qu'il jouisse de la majorité absolue) serait élu pour 2 ans. L'Assemblée générale vote à l'unanimité pour la deuxième solution.

Candidats : R.de Santiago (PR), K.Järvinen (FI), S.Stefik (SK), P.Friedrich (DE), G.Jipping (NL), S.Delmar (IE), S.Sinko (SI)

Tous les candidats se présentent.

1^{er} vote : 3 membres du Comité Général pour un mandat de 4 ans : **majorité absolue : 24 voix**

R.de Santiago (PR), 38 voix, élu
K.Järvinen (FI), 28 voix, élu

S.Stefik (SK), 23 voix
G.Jipping (NL), 22 voix
P.Friedrich (DE), 13 voix
S.Delmar (IE), 7 voix
S.Sinko (SI), 5 voix

Second tour visant à élire le 3ème membre du Comité Général : **majorité simple**

S.Stefik (SK), 29 voix, élu

G.Jipping (NL), 23 voix
P.Friedrich (DE), 2 voix
S.Sinko (SI), 2 voix
S.Delmar (IE), 1 voix

R.de Santiago, K.Järvinen et S.Stefik sont élus pour une période de 4 ans.

2^{ème} vote : 1 membre du Comité Général pour un mandat de 2 ans : **majorité absolue : 30 voix**

G.Jipping (NL), 38 voix, élu

P.Friedrich (DE), 12 voix

S.Delmar (IE), 4 voix

S.Sinko (SI), 3 voix

G.Jipping (NL) est élu pour un mandat de 2 ans.

8.B Élection du Président

P.Rub suggère d'élire M. H.Müller. M. Di Vanni propose la candidature de R.de Santiago. R.de Santiago se déclare honoré, mais décline cette nomination, considérant que H.Müller est le candidat qui convient. M.Talvitie propose la candidature de K.Järvinen, qui accepte la nomination.

Majorité absolue : 30 voix

H.Müller (CH), 32 voix, élu

K.Järvinen (FI), 25 voix

H.Müller est élu pour un mandat de 2 ans.

8.C Commissions obligatoires

a) Commission juridique : 2 postes à pourvoir

Candidats : J.L. Cunha de Vasconcelos (BR), W. Céspedes Arias (CR), D.Delos Marquez Mantilla (EC)

D.Delos Marquez Mantilla informe l'Assemblée qu'il se retire de l'élection.

Ici encore, un membre doit être élu pour une durée de 4 ans, et un autre pour une durée de 2 ans afin de remplacer le Président démissionnaire, le Dr Scheibler. Étant donné qu'il n'y a que deux candidats en lice, J. Hindse propose que le 1^{er} candidat soit élu pour 4 ans (pour autant qu'il remporte la majorité absolue), et le second pour 2 ans.

Les candidats sont présentés brièvement.

Majorité absolue : 27 voix

J.L. Cunha de Vasconcelos (BR) : 29 voix, élu

W. Céspedes Arias (CR) : 23 voix, élu

J.L. Cunha de Vasconcelos (BR) est élu pour 4 ans ; W. Céspedes Arias (CR) est élu pour 2 ans.

b) Commission des standards : 2 postes à pourvoir

Candidats : R.Sporre-Willes (SE), J.Nallem (UY), C.Guintard (FR), G.Eva (SA)

Les candidats sont présentés brièvement. M. Eva signale son retrait de la liste des candidats.

Majorité absolue : 26 voix

J. Nallem (UY), 42 voix, élu

R. Sporre-Willes (SE) : 32 voix, élu

C. Guintard (FR), 25 voix

c) Commission scientifique : 3 postes à pourvoir

Candidats : B.Denis (FR), Z. Trainin (IL), W. Brass (DE), K.Sainio (FI)

Le Dr Friedrich signale le retrait du Pr.Brass de la liste des candidats.

Le Dr Villalobos, membre de la Commission scientifique de la FCI, demande une mention spéciale pour la contribution apportée pendant plus de 20 ans par le Pr.Brass à la FCI. M.A Martinez soutient l'initiative. Le Comité Général approuve et décide de l'octroi au Pr. Brass d'une distinction honorifique semblable à celle remise à R.Triquet il y a quatre ans.

J.Hindse propose d'élire les 3 candidats restants par un vote à main levée. Approuvé.

B.Denis (FR), Z. Trainin (IL) et K.Sainio (FI) sont élus.

8.D Commissaire aux comptes et son remplaçant

J. Hindse signale que le Conseil propose de maintenir en place les commissaire et remplaçant sortants.

N-E Ahmansson est élu commissaire aux comptes de la FCI et D. Skok est élu remplaçant du commissaire par des applaudissements unanimes.

9. Candidats au titre de membre d'honneur

H. Müller propose, à l'initiative du Comité Général, C. Molinari (PO) en tant que membre d'honneur.

Applaudissements unanimes de l'Assemblée générale.

C.Molinari remercie le Comité Général et l'Assemblée générale de l'immense honneur qui lui est fait. Elle reçoit un magnifique bouquet de fleurs et se verra remettre ultérieurement la broche créée spécialement pour les membres d'honneur.

10. Représentation au sein des commissions facultatives

Y. De Clercq signale que certains pays n'ont pas encore rempli et retourné le formulaire envoyé à tous les membres en début d'année. Les membres qui ne renvoient pas le document ne seront pas autorisés à avoir des représentants au sein des commissions. Aucune exception ne sera faite.

11. Commentaires relatifs aux rapports des commissions

Commission des standards

J. Mulholland signale qu'en ce qui concerne le paragraphe « Instructions spécifiques aux races à l'attention des juges », le rapport est incorrect. Elle explique qu'étant donné que 2 des 4 membres du « groupe de travail », le Prof. Denis et elle-même, ont été exclus des débats, le B.S.I. ne peut pas être présenté au nom du « groupe de travail ».

Commission scientifique

En ce qui concerne le paragraphe « Travail relatif à la santé des chiens de pure race versus interprétation des textes des standards de race », J. Mulholland rappelle que, pour les motifs susmentionnés et parce que les noms des membres sont spécifiés, la proposition relative au livret du Kennel Club suédois (B.S.I.) ne peut être présentée au nom de la « commission ad hoc » (groupe de travail).

G. Eva demande à ce que la traduction des standards fasse l'objet d'une attention toute particulière, un simple mot mal traduit pouvant avoir des conséquences désastreuses pour la race concernée.

Juges d'exposition

Aucun commentaire

Expositions

Aucun commentaire

Chiens de sauvetage

Aucun commentaire

Chiens d'utilité

Aucun commentaire

Agility

Aucun commentaire

Obéissance

Aucun commentaire

Chiens d'arrêt continentaux

Aucun commentaire

Chiens d'arrêt britanniques

Aucun commentaire

Retrievers

Aucun commentaire

Chiens de traîneau

Aucun commentaire

Races de lévriers

Aucun commentaire

12. Demandes d'affiliation

a) Demandes d'obtention du statut de membre à part entière

Kennel Club islandais

Approbation unanime par vote à main levée. **Le Kennel Club islandais devient membre à part entière de la FCI.**

Kennel Club indonésien (PERKIN)

Approbation unanime par vote à main levée. **Le Kennel Club indonésien (PERKIN) devient membre à part entière de la FCI.**

Kennel Club de Singapour

Approbation unanime par vote à main levée. **Le Kennel Club de Singapour devient membre à part entière de la FCI.**

Kennel Club de Hong Kong

J.Hernandez explique que si nous acceptons Hong-Kong en tant que membre à part entière, nous nous trouverons dans une situation semblable à celle de Gibraltar. Il ajoute qu'il est parfaitement conscient qu'il s'agit là d'une position politique bien éloignée de toute considération cynologique ; il tient néanmoins à en informer l'Assemblée générale.

T.Nagamura explique que la Section Asie et Pacifique de la FCI a débattu du problème avec les deux membres concernés, Hong-Kong et la Chine. Un accord a été trouvé entre les parties, de manière à garantir un avenir serein et florissant.

Une large majorité se dit favorable, avec 4 « non » et 1 abstention. **Le Kennel Club de Hong Kong devient membre à part entière de la FCI.**

b) Demande d'obtention du statut de membre associé

China Kennel Union

T.Nagamura fait un compte-rendu positif de sa visite en Chine. Nombre d'opinions divergentes sont exprimées, et un long débat s'ensuit. Finalement, une large majorité se dit favorable à cette demande, avec un « non » et 1 abstention. **La China Kennel Union devient membre associé de la FCI.**

Kennel Club du Pakistan

T. Nagamura exprime une opinion favorable par rapport à cette demande.

Large majorité favorable, 1 « non ». **Le Kennel Club du Pakistan devient membre associé de la FCI.**

Kennel Club d'Ouzbékistan

V. Klucniece fait un rapport sur cette demande.

Approbation unanime.

Le Kennel Club d'Ouzbékistan devient membre associé de la FCI.

Kennel Club du Monténégro

M. Vretenicic présente l'organisation. J.Hindse aborde les difficultés liées au respect des règles d'exposition de la FCI. D. Kuzelj fournit des explications et appuie la demande. Une large majorité est favorable à la demande, avec 2 « non ». **Le Kennel Club du Monténégro devient membre associé de la FCI.**

Nicaragua (ACAN)

C. Hoberg présente la demande. M.A Martinez appuie la demande, de même que l'Équateur. **Par voie d'un vote unanime, le Nicaragua (ACAN) devient membre associé de la FCI.**

13. Propositions du Comité Général

Amendement au Règlement, Art. 8.6

Y. De Clercq informe l'Assemblée d'une légère modification du Règlement de la FCI, demandée par la Commission d'élevage de la FCI. **L'amendement est approuvé à l'unanimité.**

14 Propositions des commissions obligatoires

Commission des standards

- **Reconnaissance de races à titre définitif**

Berger blanc suisse

P.Rub fournit un exposé clair de l'évolution de la race. Approbation unanime. **La race est reconnue à titre définitif, et peut prétendre au CACIB à partir du 6 juillet 2011.**

Dogo Canario

J. Hernandez et M.M Martinez exposent l'évolution de la race. Approbation unanime. **La race est reconnue à titre définitif, et peut prétendre au CACIB à partir du 6 juillet 2011.**

À 17h30, M. Müller clôture la première partie de l'Assemblée générale.

Le 5 juillet 2011, l'Assemblée générale reprend à 10h00.

M. De Clercq fait l'appel des membres à part entière ; la majorité, comme la veille, est de 30 voix.

Commission des standards et Commission scientifique

Croisement entre variétés de races

C.Molinari indique que le croisement entre variétés de taille différente chez le Podengo portugais est problématique, la différence de taille entre les variétés de taille moyenne et de petite taille étant de 10 cm. Le croisement entre variétés de taille moyenne et de grande taille ne pose en revanche aucun problème.

K.Järvinen suggère l'ajout des trois Griffons (Petit Brabançon, Griffon belge, Griffon bruxellois) qui, bien qu'ayant des numéros de standard distincts, font l'objet de croisements réguliers. L'assemblée générale marque son accord.

I. Kincaid déclare que l'approbation de cette mesure va engendrer des problèmes administratifs qu'il faudra résoudre.

Large majorité favorable, 2 abstentions. La motion est approuvée.

15. Propositions des pays

Allemagne (VDH) : Bull Terrier et Mini Bull Terrier

P.Friedrich présente la proposition du VDH. P.Rub précise que cette proposition bénéficie de l'appui plein et entier du SKG (Kennel Club suisse). Approbation unanime.

La motion est approuvée.

Mexique (FCM) – Espagne (RSCE) : relations FCI/WUSV

Les propositions du RSCE (Espagne) et du FCM (Mexique) sont traitées conjointement.

Y.De Clercq renvoie à l'annulation du contrat liant les deux entités et annonce que le Comité Général de la FCI a décidé de republier la circulaire 48/2011 sans les termes suivants : « ... du WUSV ET... ».

J.Hernandez et JL Martinez se disent satisfaits.

Le Dr Park signale que les juges de bergers allemands sont détenteurs d'une licence SV et suivent à la lettre les directives fournies par le WUSV et le SV, et non celles fournies par le VDH. Il ajoute que le VDH devrait émettre les pédigrées pour les bergers allemands de même que les licences des juges de cette race.

P.Friedrich indique que le WUSV aspire à la conclusion d'un nouveau contrat avec la FCI. Il confirme que l'autorisation des juges à officier lors d'événements de la FCI sera délivrée par le VDH uniquement, et que les membres doivent s'adresser au VDH exclusivement.

S'ensuit un très long débat. Finalement, H.Müller interrompt la discussion et exprime avec insistance l'espoir qu'un nouveau contrat soit signé, qui tienne compte des diverses remarques faites par les membres ainsi que des intérêts des clubs d'élevage de Bergers allemands.

Aucun vote n'a lieu.

Irlande (IKC) : Qualité de championnat

S. Delmar annonce que l'IKC retire la proposition.

Irlande (IKC) : CACIOB et CACIAG

S.Delmar présente la proposition. Diverses opinions sont exprimées, certains membres étant pour, et d'autres contre. Décision est finalement prise de remettre cette proposition à l'ordre du jour en 2013, après qu'elle ait fait l'objet de débats approfondis avec le Comité Général et les Commissions d'agility et d'obéissance. Le Comité fera une proposition en 2013.

S.Delmar remercie l'Assemblée générale pour les discussions. Il souligne que certains chiens n'appartenant pas à une race précise sont parfois des athlètes remarquables.

Suède (SKK), Norvège (NKK), Finlande (SK-FK) : CIE

Plusieurs membres du Comité Général comprennent la situation et approuvent la proposition. G.Arthus fait savoir que la SCC n'accepte pas les demandes introduites auprès de la FCI (via la SCC) en vue d'obtenir le titre CIE. D'autres visions sont exprimées, parmi lesquelles l'idée selon laquelle la proposition ne devrait pas s'articuler autour des pays, mais bien autour des races.

Enfin, la motion est approuvée à l'unanimité, avec une voix contre.

16. Expositions mondiales

• 2015 : Italie

L'Assemblée assiste à une très intéressante présentation PowerPoint.

Approbation de l'Assemblée générale.

L'Exposition mondiale 2015 et l'Assemblée générale 2015 se tiendront à Milan, en Italie.

• 2016 : Équateur, Russie

Équateur

L'Assemblée assiste à une très intéressante présentation PowerPoint.

Russie

L'Assemblée assiste à une très intéressante présentation PowerPoint.

Un vote est organisé afin d'élire le pays qui accueillera l'Assemblée générale 2016.

Russie : 33 voix

Équateur : 22 voix

L'Exposition mondiale 2016 se tiendra à Moscou, en Russie.

D.Delos Marquez Mantilla remercie l'Assemblée générale et félicite la Russie pour sa victoire. Il annonce que l'Équateur se remettra en lice pour l'édition 2017, et qu'il espère bénéficier alors du soutien des délégués.

Après ce vote, et avant de clôturer l'Assemblée, M.A Martinez remet à la SCC, au nom de la Federación Cinológica Argentina, un présent commémorant à la fois cette Assemblée générale et les 100 ans de la FCI.

R.Otalora, de l'Asociación Club Canino Colombiano, remet un présent à la FCI à l'occasion de son centième anniversaire.

À 16h00, H.Müller clôture l'Assemblée ; il remercie les interprètes, la SCC et les participants. Il souhaite à tous les membres un agréable séjour à Paris dans le cadre de la Mondiale.



H.Müller
Président



Y.De Clercq
Directeur exécutif